



L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

# Propriétés collectives

## Objectif

Ce séminaire e-learning vise à présenter en l'espace de 4 heures de formation les fondamentaux du droit patrimonial ainsi que les changements récents qui ont affecté les notions essentielles du droit patrimonial que sont les propriétés collectives. Si la matière n'a pas été réformée depuis de nombreuses années, elle reste en évolution constante par le biais de la jurisprudence. L'objectif est de permettre aux avocats, juristes et autres professionnels du droit de maîtriser parfaitement ces questions qui constituent souvent l'un des aspects de dossiers dont ils ont à connaître dans leur pratique quotidienne. Ainsi, ce séminaire e-learning constitue un moyen idéal de réactualiser ses connaissances en droit des propriétés collectives.

## Thèmes abordés

Organisation de l'indivision ; régime des dettes indivises ; partage de l'indivision ; droit au partage ; effets du partage ; actif indivis ; passif indivis ; acquisition de la mitoyenneté ; établissement par prescription acquisitive ; preuve de la mitoyenneté ; statut des propriétaires mitoyens ; obligations des propriétaires mitoyens.

## Programme détaillé

**Partie 1 :** Faire le point sur l'organisation de l'indivision

- Le statut légal
- Le statut conventionnel

**Partie 2 :** Connaître le partage de l'indivision

- Le droit au partage
- La masse à partager

**Partie 3 :** Faire le point sur l'établissement de la mitoyenneté

- L'acquisition de la mitoyenneté
- La preuve de la mitoyenneté

**Partie 4 :** Connaître le statut des propriétaires mitoyens

- Les droits des propriétaires mitoyens
- Les obligations des propriétaires mitoyens



Formation animée par

**Matthieu Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles  
Université de Strasbourg

Tarif : 160 €



Période

Du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2026



Durée

4 heures de formation



Public

Avocats, Notaires, Juristes, Huissiers



Niveau 1

Acquisition des fondamentaux



Formation E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

# Propriétés collectives

## Prérequis

Aucun

## Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

## Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 1er janvier 2026

## Modalités d'évaluation

### Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

### Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz  
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

## Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

## Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com  
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Matthieu  
Moreau-Cucchi**

Maître de conférences en droit privé  
et sciences criminelles  
Université de Strasbourg

**Tarif : 160 €**



Période

Du 1 janvier 2026 au  
31 décembre 2026



Durée

4 heures de formation



Public

Avocats, Notaires,  
Juristes, Huissiers



Niveau 1

Acquisition des  
fondamentaux



Formation  
E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





L'ESSENTIEL DU DROIT PATRIMONIAL

# Propriétés collectives

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

Ville

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

CP

Tarif : **160€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com) ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

